



<b>Action : E</b>	<b>Suivre et protéger les gîtes souterrains</b>
-------------------	---

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Les espèces cavernicoles souffrent du dérangement humain et de la perte d'habitats. En Ile-de-France, l'essentiel des sites d'hibernation des chauves-souris sont des anciennes carrières ou des aqueducs. Le contexte francilien entraîne une pression importante sur ces sites, pourtant indispensables aux chauves-souris, que ce soit en termes de dérangement (fête, feux, ...) ou bien de fermeture (comblement des sites, ...).</p> <p>Des recommandations doivent être diffusées concernant les cavités souterraines afin de préserver ces gîtes indispensables pour l'hibernation des chauves-souris mais également en période de « <i>swarming</i> ».</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Protéger les gîtes souterrains et diffuser des recommandations pour la prise en compte des Chiroptères dans les milieux souterrains, à destination des services de contrôle des milieux souterrains, des communes, des associations et des particuliers notamment en développant des formations pour mieux sensibiliser ces acteurs.</p>
<b>Axe de travail</b>	<p>Améliorer les connaissances, protéger et informer</p>
<b>Acquis PRA 2012-2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi annuel des sites d'hibernation et synthèse régionale annuelle des comptages ;</li><li>• Augmentation du nombre de sites suivis annuellement ;</li><li>• Mise en évidence de l'utilisation de l'activité de « <i>swarming</i> » au niveau de plusieurs sites souterrains dans le cadre d'études spécifiques.</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Améliorer les connaissances</b> que ce soit en termes de localisation des sites souterrains, de leurs utilisations par les chauves-souris et d'évolution des populations les fréquentant.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser les suivis annuels des sites d'hibernation entre les différentes structures ;</li><li>• Mettre à jour la liste des sites souterrains connus au niveau régional par les différentes structures (naturalistes, spéléologues et Inspection Générale des Carrières) ;</li><li>• Réaliser et diffuser une synthèse annuelle des suivis des sites d'hibernation souterrains ;</li><li>• Evaluation de l'évolution des populations de chauves-souris fréquentant les sites souterrains ;</li><li>• Favoriser la diffusion au niveau régional des recueils d'expérience et guides nationaux ;</li><li>• Favoriser la mise en place de suivis et études spécifiques sur le comportement de <i>swarming</i> des chauves-souris (identification des sites de <i>swarming</i>...).</li></ul> <p><b>Protéger</b> et pérenniser un réseau de gîtes souterrains indispensables aux chauves-souris au niveau régional. En Île-de-France, le dérangement et l'urbanisation importante constituent des causes importantes de fragilisation des milieux souterrains et de leurs rôles pour les chauves-souris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tenir à jour la liste des gîtes d'intérêt régional, national ou international et faire remonter l'information au niveau national (animateur du plan national d'action) ;</li><li>• Mettre en place des protections physiques adéquates sur les gîtes souterrains d'intérêt régional, national ou international ;</li><li>• Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000 ;</li><li>• Prendre en compte la présence des sites souterrains et évaluer la présence des chiroptères dans les aménagements pouvant entraîner des fermetures ou comblement de sites souterrains ;</li><li>• Sensibiliser les communes et les particuliers à l'enjeu Chiroptères dans les cavités sous leur responsabilité (lettres d'information, plaquettes, ...).</li></ul> <p><b>Favoriser les partenariats</b> entre les différentes structures d'étude ou de gestion de ces milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place un partenariat avec l'IGC, via une convention DRIEE - IGC : formation des agents, prospections communes... ;</li><li>• Proposer une convention-type d'accès aux cavités ;</li></ul>



## Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les partenariats avec les spéléologues, par la signature de convention entre spéléologues (COSIF) et naturalistes (échanges d'information, formation, prospections communes, ...).</li> </ul>
<b>Espèces prioritaires</b>	Toutes les espèces
<b>Espèces associées</b>	Toutes les espèces
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux sites suivis ;</li> <li>Nombre de sites d'hibernation avec mesure de protection physique ou/et réglementaire</li> <li>Synthèse annuelle des résultats des comptages en période d'hibernation ;</li> <li>Nombre de projets d'aménagements intégrant les enjeux de protection des Chiroptères.</li> </ul>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des sites souterrains franciliens utilisés et leur rôle pour les chauves-souris (hibernation, « <i>swarming</i> », ...)</li> <li>Nombre de nouveaux sites recensés sur la durée du plan ;</li> <li>Liste des gîtes d'intérêt régional, national et international présents en Île-de-France ;</li> <li>Convention type d'accès aux gîtes ;</li> <li>Diffusion des synthèses annuelles des comptages en période d'hibernation ;</li> <li>Diffusion des rapports d'études de l'utilisation des sites souterrains en période de <i>swarming</i> ;</li> <li>Cartes d'alertes au niveau régional afin de s'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans tout projet d'aménagement ou de comblement des milieux souterrains.</li> </ul>
<b>Pilote de l'action / Pilote associée</b>	AZIMUT 230
<b>Partenaires principaux / Partenaires potentiels</b>	<p>Associations naturalistes : AZIMUT 230, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, Seine-et-Marne environnement...</p> <p>Parcs naturels régionaux présents en Île-de-France : PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, PNR du Vexin français, PNR du Gâtinais français</p> <p>Spéléologues : COSIF....</p> <p>Structure gestionnaire de milieux souterrains : Conseil Départemental de l'Essonne, Inspection Générale des Carrières</p>
<b>Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères</b>	<p>Action A : Mettre en place un observatoire régional des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces</p> <p>Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile de France</p> <p>Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.</p>
<b>Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action</b>	Invertébrés cavernicoles
<b>Perspective à long terme</b>	Protection des sites souterrains pour les chauves-souris (hibernation, <i>swarming</i> ...)
<b>Calendrier de réalisation</b>	<p><b>2018 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des sites souterrains connus et suivis en période d'hibernation ;</li> <li>Organisation des comptages annuels entre les différentes structures ;</li> <li>Synthèse annuelle des résultats des comptages et diffusion.</li> </ul> <p><b>2019 - 2027 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des comptages annuels entre les différentes structures ;</li> <li>Synthèse annuelle des résultats des comptages et diffusion ;</li> </ul>



## Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un programme d'études de l'utilisation des sites souterrains par les chauves-souris en période de <i>swarming</i> : Etude acoustique de l'activité des chauves-souris à l'aide d'enregistreurs, ... ;</li><li>• Mise à jour de la liste des sites d'intérêt régional, national ou international ;</li><li>• Rédaction d'une convention type d'accès au gîtes souterrains ;</li><li>• Mise en place d'un partenariat avec l'IGC (convention DRIEE – IGC, formation des agents...) ;</li><li>• Evaluation des niveaux de protection physique et/ou réglementaire des différents sites souterrains en fonction de leur importance pour les chauves-souris à l'échelle régionale.</li></ul>
<b>Evaluation financière</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation des comptages annuels entre les différentes structures : 2 jour par an</li><li>• Synthèse annuelle des comptages en période d'hibernation : 1 jour par an</li><li>• Mise à jour de la liste des sites d'intérêt régional, national et international : 1 jour par an</li><li>• Etude de l'activité de « swarming » pour un site souterrain : 5 à 10 nuits d'enregistrement de l'activité, 5 jours d'analyse des résultats</li><li>• Rédaction d'une convention type d'accès au gîtes souterrains et diffusion : 2 journée</li><li>• Mise en place d'un partenariat avec l'IGC (convention DRIEE – IGC, formation des agents, ...) : rédaction convention, formation et accompagnement des agents sur le terrain 5 à 10 jours par an.</li><li>• Mise en protection physique de sites souterrains : pose de grilles adaptées, enclos grillagé, ... environ 5 000 euros par grille (fonction de la taille et complexité du site)</li></ul> <p><b>Total : environ 300 jours homme sur la durée du PRA soit 120 000 euros liés à la mise en œuvre de différentes études et l'animation des actions + 25 000 euros sur la base de la mise en protection physique de 5 sites.</b></p>
<b>Financement mobilisable</b>	
<b>Bénévolat valorisé</b>	Des centaines d'heures par an